



VILLE DE  
**CAPDENAC**

BULLETIN MUNICIPAL - Hiver 2023 - n°49

# CAP

# info

# 2024

Stéphane Bérard, Maire de Capdenac-Gare, et l'ensemble du Conseil Municipal  
vous présentent leurs

*Meilleurs vœux*

pour cette nouvelle année et vous convie à la cérémonie des vœux  
le vendredi 12 janvier 2024 à 19h, à la Salle Agora.



Décoration de la Halle par le Comité des Festivités

## LE MOT DU MAIRE



Chères Capdenacoises et chers Capdenacois,  
Cette année 2023 a permis l'aboutissement de plusieurs projets municipaux d'envergure. L'Accueil Passerelle destiné aux enfants de 2 ans, implanté sur le site de l'école Beau Soleil, a ouvert ses portes à la rentrée scolaire 2023. Il est le fruit d'une grande concertation avec nos partenaires de la petite enfance et de l'école avec pour objectif premier de préparer les tout-petits à l'entrée à l'école.

D'autres grands projets sont arrivés à leur terme en 2023. Nous avons pu inaugurer ensemble le nouvel Espace France Services dont le succès en termes de fréquentation montre sa grande utilité pour vous accompagner dans vos démarches de tous les jours. L'ouverture de la Résidence Capèle a permis d'accueillir nos nombreuses associations dans des locaux rénovés et je redis notre soutien à la vie associative, ciment de notre vivre-ensemble.

Enfin, je n'oublierai pas la Maison de Santé et notre immense joie en tant qu'élus de l'avoir inaugurée avec nos partenaires financiers et les professionnels de santé qui ont porté ce projet avec nous : nous leur devons d'avoir réussi à enrayer la désertification médicale à Capdenac. Sachez que le travail collectif se poursuit pour l'installation de nouveaux médecins.

2024 verra se poursuivre notre projet Terre de Jeux. Initié par le Comité Olympique en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ce label a pour vocation de mettre le sport en avant par une pratique plus ouverte et inclusive. De nombreux ateliers pour promouvoir le sport pour tous et le bien-être vont être de nouveau organisés tout au long de l'année dans le cadre associatif, scolaire et avec les EHPAD. Mixité des publics, nouveau regard sur le handicap et sur la vieillesse, et parce que chacun a sa place dans notre espace public, nous voulons faire honneur aux enjeux du label. Et je tiens à remercier tout spécialement les organisateurs et participants pour la tenue de ces actions sportives bien sûr mais avant tout citoyennes et solidaires.

Tous ces projets naissent et vivent car sur le terrain nous unissons nos forces et ce, j'en ai conscience, dans un contexte social et économique difficile et dans un climat international incertain et anxieux.

Pour 2024, avec le Conseil Municipal, je souhaite tout d'abord des vœux de paix et de respect pour notre monde, et à vous et vos proches des vœux de bonheur et de santé.

Et pour démarrer cette nouvelle année dans la convivialité et le partage, le Conseil Municipal et moi-même vous invitons à notre traditionnelle cérémonie des vœux le **Vendredi 12 janvier à 19h à la salle Agora.**

Bonne année 2024 !

Le Maire, Stéphane Bérard

### Nouveau site internet

Le nouveau site internet de la Commune est en ligne depuis décembre ! Au début du nouveau mandat, il a été décidé de rafraîchir l'image digitale de la Commune. Pour faire suite à la création du nouveau logo, les élus ont œuvré à la modernisation du site internet via une refonte totale correspon-

dant à la nouvelle identité graphique de la Ville. Vous pouvez dorénavant retrouver de nombreuses informations concernant la vie à Capdenac à l'adresse : [capdenacgare.fr](http://capdenacgare.fr) ou en scannant le QR Code ci-contre.



## SOMMAIRE

Santé	4
Solidarités	5
Services publics	6
Enfance Jeunesse	7
Tourisme et Culture	8
Développement durable	9-10
Vie des services / Vie quotidienne	11-12

**Directeur de la publication :**  
Stéphane Bérard

**Réalisation :**  
Façon-France - 05 65 76 04 40

**Impression :** GRAPHO12

**Crédits Photos :** Commune de Capdenac-Gare, Office Social et Culturel, Le Petit Oiseau

**Dépôt légal :** Janvier 2024

Tél. 05 65 80 22 22  
[contact@capdenacgare.fr](mailto:contact@capdenacgare.fr)  
[capdenacgare.fr](http://capdenacgare.fr)

Ville de Capdenac





Lundi 16 octobre, à 18h devant la Mairie, autour de Stéphane Bérard, Maire, étaient réunis des élus, des représentants de l'Intersyndicale de l'éducation, de la communauté éducative, du monde politique et des habitants, tous mobilisés pour rendre hommage à Dominique Bernard, professeur de lettres à Arras, victime d'un acte terroriste. Cet hommage a résonné comme un douloureux écho,

## Hommage à Dominique Bernard et Samuel Paty

trois ans après le meurtre de Samuel Paty, lui aussi défenseur de la laïcité et de la République, lui aussi lâchement assassiné pour ses valeurs.

*« Ils veulent nous diviser, nous demeurons unis, ils veulent nous asservir, nous demeurons libres, forts, et plus que jamais déterminés à combattre le terrorisme sous toutes ses formes. La haine et l'intolérance ne gagneront jamais face aux valeurs de la République. Nous continuerons de lutter contre l'obscurantisme par l'éducation, prônant le respect des différences, la liberté d'expression pour que chacun puisse grandir dans un*

*environnement où le savoir est valorisé, où le respect de l'autre prévaut, et où la peur n'a pas sa place. Dominique Bernard, Samuel Paty, vous ne serez jamais oubliés. Votre héritage illuminera les salles de classe et nos esprits pour les générations à venir. Vous demeurez des exemples de bravoure, de dévouement, et nous promettons de continuer à défendre les idéaux que vous avez si courageusement représentés. »*  
Une minute de silence a clôturé la cérémonie d'hommage, suivie de la Marseillaise.

## 11 novembre : une belle cérémonie et un public nombreux



Le samedi 11 novembre, place du 14 juillet, étaient réunis Capdenacoises et Capdenacois pour la commémoration du 105<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918. Les enfants ont lu le manifeste avant de déposer des gerbes au pied du Monument aux Morts, accompagnés du Maire Stéphane Bérard et du Premier Adjoint et conseiller départemental Bertrand Cavalerie. Après l'appel des soldats morts pour la France et la traditionnelle minute de silence, un groupe d'élèves du collège Voltaire et de l'école Pierre Riols ont entonné la Marseillaise, encadrés par le professeur de musique du collège et accompagnés par les musiciens de la Lyre.

## Inauguration du calendrier de l'Avent

Le vendredi 1<sup>er</sup> décembre à 19h, Capdenacoises et Capdenacois, membres du Comité des Festivités et élus se sont rassemblés sous la halle pour l'inauguration du calendrier de l'Avent 2023. Le verre de l'amitié était proposé par le Comité des Festivités avec la présentation des nombreuses animations programmées en décembre.



Ce moment de convivialité s'est réitéré chaque vendredi autour d'un vin chaud et avec une tombola. Un grand merci à tous pour la tenue de ces manifestations qui participent au dynamisme de notre Ville : le Comité des Festivités, les commerçants, l'Office Social et Culturel, le Conseil Municipal Enfants, Derrière le Hublot, Les Nuits & Jours de Querbes, Courants d'Art, le Foyer rural de Livinhac, et le Caveau de la Gare.

## Sainte-Barbe



Le samedi 16 décembre, à la caserne de Capdenac s'est déroulée la Sainte-Barbe 2023. La célébration a commencé par une cérémonie et un dépôt de gerbes à la stèle commémorative. Le chef de centre, Patrick Margaron, a exprimé notamment sa satisfaction quant à l'intégration de cinq nouveaux sapeurs-pompiers dans l'équipe de bénévoles capdenacois. Au nom des Capdenacois et des élus, Stéphane Bérard, Maire, a exprimé toute sa gratitude et tout son soutien envers les sapeurs-pompiers et leurs familles : *« Je pense aussi pouvoir me faire le porte-parole de l'ensemble des élus et de la population pour vous remercier et vous féliciter de votre dévouement et de votre courage, ces qualités qui sont au cœur de votre engagement au service des autres. Vous êtes un des derniers remparts qui préserve la solidarité et la bienveillance ; cette évolution sociétale exige de votre part beaucoup de lucidité, de clairvoyance et de détermination. Sachez, mais est-il nécessaire de le rappeler, que vous avez toute notre confiance, notre gratitude et notre admiration. »*

## Inauguration de la Maison de Santé

Deux ans après son ouverture, le 3 mai 2021, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Madeleine Brès a été officiellement inaugurée le 22 septembre en présence de Stéphane Bérard, Maire, Christophe Burbaud, Sous-Préfet, Vincent Labarthe, Président du Grand-Figeac, et le Préfet Charles Giusti qui a coupé le ruban. Après la visite des trois étages, les élus et le public se sont retrouvés sur la terrasse pour les discours et le traditionnel verre de l'amitié. L'occasion pour le Maire de rappeler l'historique de ce projet. « Cette structure est l'aboutissement d'un travail de longue haleine, réalisé en coordination entre les élus locaux et les professionnels de santé. En 2012, nous avions dix médecins à Capdenac et à la veille de l'ouverture de la Maison de Santé, seulement quatre étaient encore en activité. En 2015, le Contrat Local de Santé

a été lancé par Grand - Figeac. À l'issue de très nombreuses réunions de travail, le projet de santé a été labellisé par l'ARS en 2017. Le coût total du projet est de 1 950 000 € dont 510 000 € à la charge de la Commune et autant à la charge du Grand-Figeac. Comme l'a rappelé Bertrand Cavalerie, Premier Adjoint, « Il est compliqué de bâtir un édifice de ce type mais il est surtout compliqué de le remplir. La construction d'une Maison de Santé est une condition nécessaire mais pas suffisante pour faire face à la problématique de la démographie médicale. » Quatre généralistes y consultent aujourd'hui et en 2024 un plateau dentaire investira le 3<sup>ème</sup> étage.



Christophe Burbaud, Sous-préfet, Cathy Mouly, Conseillère Départementale, Charles Giusti, Préfet, Stéphane Bérard, Maire et Conseiller Régional, André Mellinger, Maire de Figeac et Vice-Président du Grand-Figeac délégué à la santé, Bertrand Cavalerie, 1<sup>er</sup> Adjoint et Conseiller Départemental

« C'est bien mais ce n'est pas suffisant, a ajouté le Maire. L'objectif est de compléter l'offre de soin à hauteur du projet initial qui prévoyait l'accueil de six médecins à temps complet. » Enfin, le Préfet s'est dit heureux de revenir à Capdenac (pour la cinquième fois depuis la prise de ses fonctions) et a clôturé les discours en « remerciant et saluant avec beaucoup de respect » le travail au quotidien des professionnels de santé.



## Octobre Rose

Dans le cadre de la campagne nationale « Octobre Rose », la Ville de Capdenac, le Comité de sensibilisation de dépistage des cancers, des associations, commerçants et professionnels de santé ont mené de nombreuses actions dédiées à la sensibilisation et au dépistage du cancer du sein.

La ville s'est parée de rose : la Mairie, la Maison de Santé Madeleine Brès, l'Espace France Services, la halle, l'entrée de la salle Agora ont été décorés par les équipes municipales de rose, couleur emblématique et significative de cette campagne de sensibilisation. Les commerçants étaient conviés à participer à cette initiative : tous ceux qui ont souhaité

y participer ont reçu un parapluie et des ballons roses pour décorer leurs enseignes et montrer leur soutien.

Le programme d'actions d'Octobre Rose :

- Un atelier cuisine au restaurant « La Renaissance » autour de produits sains et locaux organisé durant la semaine du goût avec le Comité de sensibilisation de dépistage des cancers et le CCAS

- À la Maison de Santé : deux sessions de consultations et des ateliers de prévention du cancer du sein et du col de l'utérus avec le docteur Sophie Galea et l'infirmière Natacha Queraux de l'association Asalée. Un défi collectif a été organisé pour inciter à pratiquer une activité physique

par Thierry Vitrac, kinésithérapeute et l'équipe de la Maison de Santé. 43 femmes ont été reçues par le médecin et l'infirmière.

- Une journée sportive organisée par le Gym-Club et l'Associatif Capdenacais Cancer avec deux randonnées pédestres et une séance fitness. La participation de 5 € en faveur de la Ligue contre le Cancer a permis de récolter 1 200 €.

Pour rappel : le Comité de sensibilisation de dépistage des cancers organise un transport gratuit et une prise de rendez-vous dans un cabinet de radiologie le plus proche pour effectuer une mammographie (contact 06 18 44 25 03).





## Banques Alimentaires

La collecte nationale de la Banque Alimentaire organisée par le CCAS a eu lieu les 24 et 25 novembre dans le hall du magasin Intermarché. Les élus, les administrateurs du CCAS et les bénévoles ont été nombreux à se relayer afin de recevoir les dons des citoyens mais aussi d'échanger avec la population sur l'organisation locale de la Banque Alimentaire. Les produits

collectés seront distribués aux bénéficiaires de Capdenac sous forme de colis mensuels complétés par des aliments fournis par la Banque Alimentaire de Rodez, provenant du Fonds Européen d'Aide aux plus démunis ou de dons d'industriels, de la grande distribution ou de surplus agricoles. La générosité des citoyens a été encore bien présente cette année.

En effet, 1 679 kg de denrées alimentaires ont été collectées, ce qui représente une hausse de 69 kg par rapport à l'année dernière. Nous tenons à remercier l'ensemble des donateurs pour leur geste de grande solidarité envers les plus démunis ainsi que tous ceux qui ont participé à la mise en œuvre de cette collecte.



Hélène Sémété, adjointe à la solidarité et Vice-présidente du CCAS et Laurence Ténès, Conseillère Municipale

## Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Le samedi 25 novembre 2023, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, l'association AFFIRMÉE a réalisé un lâcher de ballons à la Résidence Capèle.

La manifestation s'est déroulée devant l'Arbre de la résilience, un cerisier japonais symbole du renouveau, planté le 25 novembre 2022. Capdenacoises et Capdenacais étaient réunis pour soutenir l'égalité homme-femme et l'évolution des mentalités pour l'élimination des violences à l'égard des femmes. Marie Joulié, coordinatrice projets à l'association déclarait : « Aujourd'hui nous avons choisi de rendre hommage à toutes les victimes et de diffuser des messages d'espoir, d'amour et de joie. Les 121 ballons blancs, que nous vous proposons de lâcher ensemble, représentent les 121 femmes décédées sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint, et chaque

message associé est une graine d'espoir à faire germer pour créer un monde meilleur empreint d'égalité, de bienveillance et de respect. » La manifestation s'est clôturée par un verre de l'amitié offert par la Ville de Capdenac.



## Mars Bleu 2024

Dans l'esprit de la campagne Octobre Rose, l'opération Mars Bleu est dédiée à la prévention du cancer colorectal qui touche chaque année en France plus de 43 000 personnes. Au même titre qu'Octobre Rose, la Ville de Capdenac souhaite s'associer aux professionnels de santé, associations et commerçants pour réaliser des actions de prévention et de sensibilisation. Ainsi, il est prévu qu'en mars 2024, la Ville se pare de bleu et que des actions santé soient menées avec les partenaires.



## Repas de Noël du Service d'Aide à Domicile du CCAS



Le traditionnel repas de Noël, proposé aux bénéficiaires du Service d'Aide à Domicile, faisait son grand retour à la salle Agora le mercredi 13 décembre.

Accompagnés de leurs aides à domicile, les bénéficiaires ont pu profiter de ce temps festif et convivial. Au total, plus de 100 personnes ont participé à ce repas à l'initiative du CCAS. Pour les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer, 145 paquets composés de gâteaux et de chocolats leurs ont été distribués.



## Stand des élus sur le marché

Le samedi 9 décembre, les élus du Conseil Municipal étaient de nouveau présents sur le marché. Benoît Pradel, Adjoint à la vie citoyenne et à la démocratie de proximité, avait proposé comme thème l'information sur les risques naturels majeurs encourus par les Capdenacois. Avec l'exposition présentée, une technicienne du Syndicat Célé Lot médian a répondu aux questions relatives aux risques d'inondations. Les élus sont également revenus sur les Obliga-

tions Légales de Débroussaillage présentées par le SDIS lors d'une réunion publique le 23 novembre : les Capdenacois ont pu se renseigner sur le débroussaillage désormais obligatoire autour des habitations situées dans des périmètres à risque. Enfin Marie-Jo Menu, Adjointe à la communication, a eu le plaisir de présenter le nouveau site internet très attendu. Ce rendez-vous a été à nouveau un temps d'échanges riches et variés avec les Capdenacois.

## Sécuriser notre eau potable, une stratégie à définir

Lors du Conseil Municipal du 13 novembre, le Maire, Stéphane Bérard a rendu compte de la réflexion lancée avec la Ville de Figeac qui a fait apparaître des complémentarités entre les deux communes urbaines. En effet, la Ville de Figeac possède une ressource superficielle fragile qui pourrait s'avérer insuffisante au vu du changement climatique mais aussi un service municipal performant. À l'inverse, la Ville de Capdenac possède depuis longtemps une ressource importante et fiable mais confiée à un exploitant privé.

Aujourd'hui, Capdenac doit faire face à plusieurs enjeux : protéger ses captages afin de préserver la qualité de l'eau, améliorer la connaissance du patrimoine existant, mettre en place des outils permettant la gestion rationnelle de ce patrimoine, anticiper les besoins futurs... tout en tenant compte des données climatiques.

Dans ce contexte, les conseillers municipaux de Figeac et de Capdenac-Gare ont approuvé le lancement d'une étude pour définir une stratégie de sécurisation quantitative et qualitative de



l'alimentation en eau potable pour un bassin de vie de 18 500 habitants en partenariat avec les syndicats limitrophes, le Grand-Figeac, les services de l'État, les départements du Lot et de l'Aveyron, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le Syndicat mixte Célé Lot médian.

## Isolation thermique à Chantefable : pose de nouvelles menuiseries

Dans la perspective de l'amélioration énergétique de ses bâtiments, la Commune de Capdenac-Gare a engagé plusieurs chantiers d'amélioration et d'aménagement des écoles municipales avec une priorité portée sur l'école Chantefable. Après avoir bénéficié l'été dernier de travaux d'aménagement intérieur avec la réfection complète des faux plafonds, la rénovation de l'éclairage (passage au Led) ainsi que l'isolation des combles du bâtiment, ce bâtiment vient de faire l'objet du remplacement de l'intégralité des menuiseries.

La dernière étape de travaux sera réalisée en 2024 avec la mise en œuvre d'une isolation par l'extérieur et l'achèvement des travaux de rénovation des salles de classe. L'ensemble de ces travaux permettront un gain énergétique de plus de 40%. Le programme global de l'opération s'élève à plus de 200 000 €. Ce projet a reçu le soutien de l'État (74 250 €), de la Région Occitanie (24 000 €) et du Département de l'Aveyron (8 629 €).





## Notre cadre de vie : l'affaire de chacun

### Le nettoyage des trottoirs

Durant cet été, les équipes techniques de la Commune sont arrivées au bout du désherbage des **55 km de trottoirs de la ville**, travail important et fastidieux mais qui s'impose avec l'interdiction d'usage de produits phytosanitaires sur l'espace public. Cette mesure est une bonne chose pour l'environnement et la santé mais laisse la nature reprendre ses droits avec un développement important de la végétation.

Les pratiques traditionnelles de désherbage (débroussaillage, arrachage...) s'avèrent chronophages prenant trois à quatre fois plus de temps de travail que le traitement chimique.

Comme d'autres communes, Capdenac ne peut assumer seule le nettoyage régulier des trottoirs : l'implication de la population s'avère nécessaire pour qu'ils restent propres et ne soient pas envahis par la végétation. Chaque riverain est désormais invité à veiller à l'entretien de son trottoir en limite de sa

résidence. À cet effet, l'arrêté municipal du 11 octobre 2023 rend obligatoire cette mesure.

Une campagne d'information, de sensibilisation et de pédagogie va se dérouler jusqu'au printemps prochain en plusieurs temps : distribution de flyers pour les trottoirs non entretenus, organisation de journées d'entretien solidaires pour les personnes âgées ou handicapées.

**Alors dès à présent, changeons nos habitudes en nettoyant nos trottoirs pour qu'ils restent praticables et agréables pour tous les usagers.**

## Nourrissage des chats par l'association ChaPat

L'association ChaPat œuvre sur Capdenac depuis 2021. Son objectif relève de la protection animale et plus particulièrement de la stérilisation et de l'identification des chats des rues afin d'enrayer leur prolifération et leur donner une identité par le tatouage. Ces chats passent ainsi du statut de « chats errants » à « chats libres » dont l'existence est reconnue. Les chats non sociables sont remis sur leur lieu de vie tandis que les chats les plus sociables peuvent être adoptés.

Cette méthode permet de stabiliser les populations de chats.

L'action de ChaPat s'appuie sur une convention que la Commune a signé avec 30 Millions d'Amis qui finance à 50 % des frais de stérilisation des chats errants.

L'association définit les lieux de piégeage avec des points de nourrissage : rue Paul Bert, avenue Albert Thomas (en bas du parc de Capèle dans le jardin d'un particulier), rue Émile Maruéjols, rue Lamartine (sur



la terrasse d'un particulier), et rue Émile Combes.

**Il est donc demandé aux riverains de ne pas nourrir les chats.**

L'association a besoin de soutien : si vous êtes sensible à cette cause, n'hésitez pas à prendre contact avec elle : [associationchapat@gmail.com](mailto:associationchapat@gmail.com)



## AUX INCIVILITÉS



La Commune constate depuis plusieurs semaines des dégradations et des vols de matériels sur les biens publics et privés. Ainsi, des défibrillateurs ont été endommagés, des panneaux de signalisation sont enlevés ou modifiés, des WC publics sont détériorés, des déjections canines salissent les trottoirs tandis que des dépôts de bouteilles sont constatés sur les espaces

publics et les chemins de randonnée. Sans parler des dépôts sauvages parfaitement illégaux.

Ces comportements sont irrespectueux des biens publics et de la nature, ils peuvent aussi mettre en danger la vie d'autrui comme les dégradations sur les défibrillateurs qui sont là pour sauver des vies.

Ces actes gratuits sont sources de danger et de nuisances.

En lien avec la gendarmerie qui surveille et mène ses enquêtes, Monsieur le Maire en appelle au civisme de chacun et au respect des biens publics et privés.

De plus, nous vous invitons à signaler en mairie tout constat d'acte de dégradation ou de vandalisme sur les biens publics afin de procéder à leur remise en état dans les meilleurs délais.

## Travaux avenue Albert Thomas



Esquisse d'aménagement de l'avenue Albert Thomas et entrée de l'école Pierre Riols

Artère principale de la ville desservant les établissements scolaires publics, sa requalification globale s'inscrit dans la démarche du schéma directeur visant à dessiner le Capdenac de 2030. Les élus ont arrêté les grands principes d'aménagement : la sécurisation des déplacements des jeunes et la requalification de l'avenue Albert Thomas.

En effet, 750 élèves fréquentent chaque jour les établissements scolaires ainsi que de nombreux personnels de l'éducation nationale et des services de la ville.

Le stationnement des bus de grande capacité sera déplacé. La mise en sens unique vers la ville de l'avenue Albert Thomas permettra de créer un espace partagé vélos et piétons. Des dépose-minutes pour les voitures seront maintenus et développés.

La création d'une nouvelle perspective sur l'entrée de l'école élémentaire va la reconnecter à la Ville. La renaturation du site intègre un espace végétalisé pour séparer

le cheminement piétons-vélos de la voie, la création d'un square au pied du nouvel escalier et le verdissement du parvis qui deviendra un îlot de fraîcheur.

D'un montant de 2,5 millions d'euros, les aménagements sont portés par la Commune et le Grand-Figeac dans le cadre de la compétence voirie. Les travaux commenceront en 2024 avec le renouvellement des réseaux. Les travaux d'aménagement de l'avenue se dérouleront en 2025. Parallèlement, la rue Émile Maruéjols fera l'objet dès 2024 d'une requalification complète afin d'assurer une jonction sécurisée entre les sites scolaires de Chantefable et de Pierre Riols. Seront repris la voirie, les trottoirs et les réseaux.

Afin de partager ce projet, une exposition avec les planches de l'esquisse est installée dans le hall de l'hôtel de ville. Des rendez-vous peuvent être pris par les habitants pour leur exposer le projet et recueillir leurs remarques.

## Expérimentation d'un nouvel aménagement quartier Bonnet

Actuellement le passage de nombreux véhicules en transit pose problème rue Arsène Lugan et dans le quartier Bonnet qui est avant tout une zone résidentielle. Afin de sécuriser les déplacements des piétons notamment et limiter la vitesse des véhicules dans ce secteur, la Commune engage l'expérimentation d'une organisation des sens de circulation. Le Conseil Municipal réuni le 13 novembre a décidé de mettre en sens unique une portion des rues du Quartier Bonnet et Arsène Lugan. Un panneau stop a été mis en place au carrefour avec la rue Émile Zola et une bande piétonne a été tracée tout le long du parcours du sens unique pour sécuriser le flux piéton et réduire l'emprise de la voie de circulation. La signalisation au sol de 20 km/h sera rappelée. La Commune invite les salariés de la zone d'activités à ne pas utiliser ce circuit mais plutôt d'emprunter l'accès par la route de Lasfargues. Cela permettra de limiter la circulation dans le quartier et de garantir la sécurité de la circulation piétonne.

À la fin de cette phase test, un bilan sera réalisé pour établir l'aménagement définitif des rues de cette zone.

## Lotissement « Îlot du Couderc » au Causse Blanc

Afin de permettre l'accueil de nouvelles familles sur le territoire et d'offrir aux Capdenacais une accession à l'habitat complémentaire et diversifiée, la Ville propose un nouveau lotissement au Causse Blanc « l'Îlot Couderc ». Inscrit dans le cadre d'une opération d'aménagement programmée du plan local d'urbanisme, ce projet est respectueux de l'environnement avec notamment la limitation des zones imperméabilisées et une infiltration des eaux pluviales par noue.

Agréablement exposés et situés sur les côteaux de Capdenac dans un quartier résidentiel calme, les six lots d'une surface comprise entre 720 et 1 200 m<sup>2</sup> sont désormais ou-

verts à la vente. Le Conseil Municipal a fixé le prix de vente à 29 € /m<sup>2</sup>. Pour tout renseignement, contactez le secrétariat des services techniques : 05 65 80 22 24.





## Projet Terre de Jeux 2024

Sous l'égide du label Terre de Jeux 2024, de nombreuses actions vont être menées à Capdenac d'ici le lancement des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

VIVRE  
LES JEUX  
PARTOUT  
EN FRANCE

TERRE  
2024  
DE JEUX

### Manifestation en lien avec les EHPAD

La Ville de Capdenac en lien avec les EHPAD de Gai Logis et de la Croix Bleue propose un projet d'actions visant à inciter les personnes âgées à la pratique du sport adapté. Seront prévues des séances hors les murs qui pourraient concerner 10 à 15 personnes par établissement, soit une quarantaine de personnes. Ces ateliers sportifs seront basés sur une séance de respiration, de relaxation, d'étirements... avec une pause suivie d'un autre atelier de gymnastique douce. Ces ateliers se dérouleront sur une demi-journée à la salle Agora, en avril 2024.

### Manifestation en lien avec les établissements scolaires

La Ville de Capdenac propose d'associer les établissements scolaires publics et privés dans une démarche de création d'un événement en 2024 lié à la jeunesse et au handicap. Cette manifestation concernera 600 enfants. Elle vise à mettre en place des ateliers de sports atypiques (boxe, aviron, danse, escalade...) afin d'inciter la pratique et l'intérêt porté au sport. En outre, ces séances seront

un moment de partage et de mixité entre élèves de différents niveaux (collégiens et élèves d'élémentaires...). Un troisième volet du projet concerne l'approche et la sensibilisation au handicap au travers du handisport. Des ateliers de handisport seront pratiqués par les élèves. Ces actions seront accompagnées par le Comité Départemental Handisport. Ce sera l'occasion également d'inviter des sportifs handisport pour venir partager leur expérience.

### Accueil d'un stagiaire Terre de Jeux pour l'organisation de la manifestation majeure : samedi 22 juin 2024

Le projet Terre de Jeux prévoit également l'organisation d'un événement majeur le samedi 22 juin 2024 qui mobilisera l'ensemble du monde associatif. Afin de porter ce projet ambitieux, un stagiaire en master 2 Management du Sport va être recruté mi-janvier 2024 pour mettre en œuvre la préparation et la conduite du projet en lien avec les acteurs sportifs et culturels afin de proposer un événement inclusif et réunir tous les publics, enfants, adultes, personnes âgées, handica-

pées. Ce stagiaire interviendra aussi auprès des établissements scolaires, des EHPAD et des associations pour les épauler dans leurs actions.

### Événement « Color Run » organisé par l'Astrolabe du Grand-Figeac et labellisé Terre de jeux 2024



L'organisation d'une « Color Run » est en projet pour l'ouverture de la quinzième culturelle « Graines de Moutards » coordonnée par l'Astrolabe du Grand-Figeac. Cette « Color Run » invitera petits et grands à participer le samedi 10 février 2024 à une course à pied festive et colorée dans le centre-ville de Capdenac suivie par un goûter et un concert à la salle Agora.



### De nouveaux tatamis pour le dojo

Le Judo Club Capdenacais voit la vie en bleu et jaune ! Depuis le mois de septembre, les judokas apprécient les tout nouveaux tatamis du dojo municipal installés par les services techniques. Et c'est le club de judo qui a choisi les deux couleurs des tapis, consulté par l'équipe municipale. Les anciens tatamis ont été laissés sous les nouveaux, ces deux couches permettant d'améliorer la pratique sportive des nombreuses disciplines proposées aux enfants et aux adultes dans cette enceinte. Il est à noter que ce bâtiment fera l'objet d'une opération d'amélioration thermique prochainement avec le changement de menuiseries et l'isolation en comble.

## Des parents d'élèves invités au restaurant scolaire

Lors d'un conseil d'administration du collège Voltaire spécialement consacré au service de la restauration scolaire, Stéphane Bérard, Maire, a invité les parents d'élèves qui le souhaitent à déjeuner au restaurant scolaire. Vendredi 10 novembre à midi, sept parents ont répondu à cette invitation. Patrick Margaron, chef de cuisine, les a reçus et leur a expliqué le fonctionnement du service et l'organisation de la production des repas, à savoir :

- Les règles relevant de la sécurité et de l'hygiène alimentaire, l'obligation de traçabilité des produits cuisinés
- L'élaboration des menus dans le respect du Programme National Nutrition santé, pour garantir l'équilibre alimentaire et la qualité nutritionnelle des repas



- Le choix de repas cuisinés, sur place chaque jour, essentiellement à partir de produits frais
- Le choix d'un approvisionnement inscrit dans les objectifs de la loi EGALIM, à savoir l'utilisation de produits bio ou labellisés qui représentaient 33 % des achats en 2022
- Le choix de fournisseurs essentiellement locaux, notamment dans

le cadre du groupement de commandes avec le Département de l'Aveyron

À midi, temps fort du service, avec en moyenne 430 repas prêts à être servis, dont 320 sur place et 110 livrés en liaison chaude dans les écoles Chantefable et Beau Soleil, les parents ont pu mesurer le professionnalisme de l'équipe.

Ils ont apprécié les nombreuses informations transmises, la qualité des échanges et le repas ! Les saveurs du Maghreb étaient à l'honneur avec une chorba et un couscous.

De nouvelles dates seront proposées aux parents des écoles Beau Soleil et Pierre Riols Chantefable.



Retrouvez les menus du restaurant scolaire le dimanche sur la page Facebook de la Ville de Capdenac et sur le site internet de la Commune.

## Lancement du concours National de la Résistance

Le 22 novembre, l'Éducation Nationale avait choisi le site de Massip à Capdenac-Gare pour le lancement du Concours National de la Résistance et de la Déportation 2023-2024. En effet, dans ce lieu de mémoire, géré par l'ANRAS, 83 enfants juifs ont été cachés et sauvés des rafles nazies pendant la Seconde Guerre mondiale, grâce à l'action de deux religieuses, Denise Bergon et Marguerite Roques, nommées Juste parmi les Nations en 1980. Histoire directement en lien avec le thème du Concours National. De nombreux partenaires des établissements scolaires, des historiens et spécialistes de cette période étaient présents.



Madame Larnaudie, ancienne employée du DITEP de Massip, et spécialiste de l'histoire du site entourée des représentants des familles d'enfants cachés au couvent pendant la seconde Guerre Mondiale.



## Inscriptions sur les listes électorales pour les élections européennes

Les prochaines élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024 pour élire les représentants au Parlement européen.

Il est nécessaire de vous inscrire ou vous réinscrire sur les listes électorales suite à un déménagement dans la même commune, vers une autre commune, et pour toute nouvelle arrivée à Capdenac.

Pour cela, vous devez vous présenter à la Mairie, au plus tard le 3 mai 2024, avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de votre nouvelle adresse, daté de moins de trois mois (quittance loyer, téléphone, etc.). Il n'est pas nécessaire de demander sa radiation auprès de la commune de provenance.



Inscription d'office : l'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes qui atteindront 18 ans avant l'élection. Il est cependant préférable de vérifier que votre inscription ait bien été prise en compte.

## Création et renouvellement des cartes d'identité et des passeports

La Commune tient à alerter les administrés au sujet des délais de traitements des demandes de renouvellement ou de création de passeports et cartes nationales d'identité. Chaque année, dès le début du printemps et jusqu'à la fin de l'été, le nombre de demandes augmente fortement à cette période allongeant considérablement leur durée de traitement

et donc la réception des documents d'identité par les demandeurs. Pour partir en voyage et réaliser vos démarches administratives l'esprit tranquille, nous vous conseillons de prévoir le plus en avance possible la création ou le renouvellement de nouveaux passeports et cartes d'identité.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet : [capdenacgare.fr](http://capdenacgare.fr) rubrique « Les démarches »

Pour prendre RDV en ligne : [app.synbird.com/12700-capdenac-gare-mairie-de-capdenac-gare](http://app.synbird.com/12700-capdenac-gare-mairie-de-capdenac-gare)

Pour faire pré-demande en ligne : [passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne](http://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne)

Le service état-civil de la mairie est à votre écoute pour tout renseignement.

## Collecte des sapins de Noël

Afin que les sapins de Noël ne finissent pas abandonnés sur l'espace public, quatre points de collecte sont proposés pour vous en débarrasser **jusqu'au 31 janvier 2024** :

- place des Fauvettes
- place du 14 Juillet
- parking rue Jean Moulin
- square Rue Vincent Auriol

Vous avez également la possibilité de déposer votre sapin à la déchetterie.

## Agenda

- Vendredi 12 janvier à 19h : vœux à la population à la salle Agora
- Mardi 30 et mercredi 31 janvier : collecte de sang à la salle Agora
- Samedi 3 février à 9h : stand des élus sur le marché
- Samedi 10 février : Terre de Jeux – Graines de Moutards : Run Color (course organisée dans le centre-ville suivi d'un goûter et d'un concert à la salle Agora)

## Recrutements

Trois postes au sein des services techniques sont à pourvoir :

- Un poste à temps complet d'adjoint technique pour l'entretien des espaces verts et des stades.  
Une formation a minima de niveau 5 création entretien des espaces verts avec une spécificité pour l'entretien des stades est demandée.
- Un poste à temps complet d'adjoint technique de maçon et entretien de la voirie  
Une formation a minima de niveau 5 en maçonnerie est demandée.
- Un poste à temps complet d'adjoint technique de maçon / entretien de la voirie et logistique festivités.  
Une formation a minima de niveau 5 en maçonnerie est demandée, une formation en électricité sera très appréciée.

**Les lettres de motivation et CV sont à adresser à Monsieur le Maire :**  
Hôtel de Ville – 1 av. Albert Thomas – BP 29 – 12700 CAPDENAC-GARE  
**ou par courriel à :** [contact@capdenacgare.fr](mailto:contact@capdenacgare.fr)  
**Pour toute information complémentaire, contacter le service RH au 05 65 80 22 36**

## Nouveaux arrivants

Un formulaire est disponible sur le site internet de la Commune, ainsi que dans tous les services d'accueil, pour signaler votre arrivée sur Capdenac-Gare. Vous serez conviés à la cérémonie des nouveaux arrivants.

## Services de la Ville et du CCAS

Services	Téléphone	Horaires d'ouverture
Accueil État civil	05 65 80 22 22	L Ma Me : 8h30-12h et 14h-18h J V : 8h30-12h et 13h-17h Passeport et Carte d'identité sur RDV
Services Techniques	05 65 80 22 24	L Ma Me V : 8h à 12h / J : 8h à 12h sur RDV
CCAS : Service Solidarité	05 65 80 22 33	L Me : 10h30 - 16h30 / Ma J : 14h - 18h / V : 8h - 12h
CCAS : Service d'Aide à Domicile	05 65 80 22 32	L Me : 10h30 - 12h / V : 8h - 12h
Espace France Services	05 65 80 49 31	L Me : 10h30 - 16h30 / Ma J : 14h - 18h / V : 8h - 12h
Police Municipale	05 65 80 22 31	Contactez l'accueil de la Mairie
Environnement	05 65 80 22 34	Contactez l'accueil de la Mairie
Service d'astreinte	06 33 08 38 06	Hors période d'ouverture de l'accueil
Crématorium	05 65 43 62 62	

## Les écoles

École Pierre Riols – Chantefable	05 65 64 75 43
Garderie périscolaire / Restaurant scolaire	06 70 82 26 34
École Beau Soleil	05 65 64 75 23
Garderie périscolaire / Restaurant scolaire	
Accueil Passerelle	06 70 81 05 54

## Les services d'urgences

SAMU	15
Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17 ou 05 65 64 71 16

## Les services du Grand-Figeac à Capdenac

Centre aquatique la Locô	05 65 64 70 26
Médiathèque	05 65 64 81 48
Espace Petite Enfance la Farand'Olt	05 66 63 37 87
Salle / Cinéma Atmosphère	05 65 64 70 01
Urbanisme	05 65 11 47 61
Services Techniques (voirie, éclairage public)	05 65 34 78 67
Service Développement Économique (entreprise et zone d'activité)	05 65 11 47 51
Service Attractivité (accueil de nouveaux arrivants)	05 65 38 30 07
Transports à la demande	05 65 10 02 21
Assainissement non collectif SPANC	05 65 11 08 09
Aide à l'habitat	05 32 09 54 80
Office de Tourisme	05 65 34 06 25

## L'Office Social et Culturel

Bureau et espace Jeunes	05 65 63 83 45 06 83 46 10 99	L et V 8h30-12h / 13h-17h Ma et J 8h-12h / 13h-17h
Point CAF	05 65 63 83 45	Ma 9h-12h et V 14h-17h Sur rdv
Aide à la mobilité intérieure (AMI)	Inscription au CCAS 05 65 80 22 33	Ma et Sa 9h-12h

## LES POMPIERS DE CAPDENAC RECRUTENT



**Vous avez entre 18 et 55 ans?  
Vous avez du temps libre?**

**Vous souhaitez vous investir et être utile?  
Ici les sapeurs-pompiers sont tous  
volontaires**

**Osez franchir le pas, passez à l'action et  
devenez sapeur-pompier volontaire**

**Contactez le : 06 86 81 08 97**

Service Départemental  
d'incendie et de secours

